TANDEMS SOLIDAIRES 2019-2020

Origine du dispositif

Occitanie Coopération fédère et anime le réseau de toutes les structures régionales engagées dans la coopération et la solidarité internationales.

Point de convergence pluriel par la diversité de ses membres, l'association s'est fixée pour missions :

- de promouvoir et renforcer la capacité d'intervention et la qualité des projets portés par les acteurs régionaux,
- d'œuvrer au développement d'une culture de citoyenneté mondiale auprès du plus large public.

C'est dans le cadre de ces missions que le dispositif Tandems solidaires a été impulsé en 2014. Aujourd'hui déployé sur l'ensemble du territoire régional, le programme Tandems solidaires bénéficie du soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et du Département de l'Aude.

Principes

Des actions d'éducation à la solidarité internationale sont menées dans les écoles, collèges et lycées, à l'initiative, souvent personnelle, d'enseignants et/ou d'associations. Force est de constater que ces actions sont peu valorisées voire méconnues sur le territoire.

Le dispositif Tandems solidaires vient donc donner un cadre aux initiatives existantes, soutenir la mise en œuvre de nouvelles actions, apporter un soutien pédagogique et opérationnel aux acteurs engagés dans cette démarche et favoriser la mutualisation des expériences.

UN TANDEM SOLIDAIRE EST UN BINÔME FORMÉ D'**UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE** ET **D'UNE ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**.

Ensemble ils co-construisent un projet autour d'une thématique relevant du champ de la solidarité internationale et liée à un ou plusieurs Objectifs de développement durable. Le projet ainsi défini, se déroule tout au long de l'année scolaire.

Le soutien apporté aux Tandems solidaires

1— À la demande des candidats, Occitanie Coopération peut :

- aider à la **mise en lien entre des associations de solidarité internationale et des établissements scolaires**.
- appuyer techniquement les projets mis en place, par des conseils méthodologiques et/ou la mise à disposition d'outils pédagogiques.

2— Organisation et animation d'un **atelier méthodologique intitulé Éducation à la citoyenneté mondiale**. Cette formation est obligatoire pour les nouveaux Tandems et se déroulera à Toulouse le 11 décembre 2019.

Occitanie Coopération participera aux frais de déplacements des structures éloignées du lieu de la formation (plus de 20 km) à hauteur maximum de 100 € par structure.

3— Une **contribution financière** définie par Occitanie Coopération et limitée à 1 500 € pourra être attribuée aux projets.

TANDEMS SOLIDAIRES 2019-2020

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les candidats

Les associations et établissements d'enseignement doivent être **basés en Occitanie.** Le chef de projet ou porteur de projet :

- est nécessairement une association engagée dans le domaine de la coopération ou de la solidarité internationale, du développement durable en lien avec les pays éligibles à l'APD,
- doit être référencé sur l'annuaire régional d'Occitanie Coopération en tant qu'acteur de la coopération et de la solidarité internationale,
- doit avoir établi un accord de partenariat avec un établissement d'enseignement,
- peut déposer maximum trois dossiers de participation Tandems solidaires par année scolaire.

Calendrier 2019-2020

5 juil. 2019	lancement de l'appel à participations
8 nov. 2019	date limite d'envoi des dossiers projets
21 nov. 2019	validation des projets par le Comité de sélection
11 déc. 2019	atelier méthodologique obligatoire
2019-2020	réalisation des projets
fin mars 2020	point d'avancement/échanges à mi-parcours
fin mai-début juin 2020	journée de valorisation du dispositif
3 juil. 2020	date limite des retours de bilan

Critères de sélection des projets

Pour être intégrés au dispositif Tandems solidaires, les projets doivent :

- se dérouler pendant l'année scolaire 2019-2020,
- être destinés à des enfants ou jeunes de 3 à 25 ans,
- utiliser une pédagogie active, interactive, réflexive
- être co-construits avec l'équipe pédagogique de l'établissement* scolaire ou d'enseignement agricole,
- s'insérer dans le programme des enseignants ou référents éducatifs,
- intégrer au moins trois interventions de l'association échelonnées sur l'année scolaire au sein de l'établissement partenaire, à destination des jeunes,
- aborder un des 17 Objectifs de développement durable,
- comporter une dimension internationale. Exemple : un projet sur la préservation des forêts des Pyrénées ne sera pas recevable, mais un projet traitant de la préservation des forêts des Pyrénées en coopération avec la préservation de la forêt amazonienne sera recevable.

* Les projets de partenariat entre une association et d'autres acteurs de la communauté éducative pourront être étudiés au cas par cas, contactez-nous avant de déposer un dossier de participation.

Modalités de financement

Le montant de la contribution ne pourra pas dépasser 1 500 € par projet.

- **Dépenses éligibles** : toutes les dépenses liées au projet du Tandem solidaire. Achat ou location de petit matériel et fournitures, rémunération de personnel ou d'intervenant extérieur, frais de déplacement en région Occitanie, frais de déplacement des jeunes à l'international, frais de communication, valorisation de bénévolat.
- **Dépenses non éligibles** : investissement de fonctionnement, dépenses directement affectées à un projet situé à l'international, envoi de fournitures et acheminement de matériel à l'international.

Le règlement de la contribution d'Occitanie Coopération intervient en une fois, lorsque le projet a été réalisé. Il est conditionné à la réception du bilan du projet co-écrit par le porteur de projet et l'établissement partenaire.

Engagements du porteur de projet

- signer la convention de participation au dispositif Tandems Solidaires ,
- co-construire le projet avec l'équipe pédagogique de l'établissement,
- participer à l'atelier méthodologique "Éducation à la citoyenneté mondiale", organisé par Occitanie Coopération,
- mener le projet à son terme et respecter le calendrier des Tandems solidaires 2019-2020,
- prévenir Occitanie Coopération des éventuelles difficultés, des délais ou des changements relatifs à la teneur du projet par rapport au dossier déposé,
- co-écrire le bilan de fin de projet avec l'équipe pédagogique de l'établissement,
- s'assurer que les droits à l'image pour la communication sur le dispositif Tandems solidaires sont bien signés par les parents,
- mentionner l'appartenance du projet au dispositif Tandems solidaires et l'appui d'Occitanie Coopération sur tous les documents de communication ou toute information concernant le projet.

Engagements d'Occitanie Coopération

- vous accompagner tout au long du projet,
- identifier les ressources pédagogiques nécessaires, utiles aux interventions,
- assurer un atelier sur l'éducation à la citoyenneté mondiale,
- valoriser votre association et les projets initiés,
- apporter un soutien financier.

Pièces à fournir

- dossier de candidature dûment renseigné et signé,
- attestation de partenariat,
- attestation d'assurance,
- copie de récépissé de déclaration de votre association en préfecture,
- copie de parution au JO.

TANDEMS SOLIDAIRES 2019-2020

Contacts

Pour des questions sur le contenu pédagogique, les ODD, la citoyenneté mondiale, ou la mise en œuvre de votre projet :

Aurélie Bouniort, Jeunesse – Engagement solidaire
Tél : 05 32 26 26 74 – abouniort@oc-cooperation.org

Pour les questions d'ordre administratif ou budgétaire :

Laurence Sender, assistante administrative et comptable
Tél: 05 32 26 26 73 – lsender@oc-cooperation.org

◊◊◆◊◊

Exemples de projets Tandems solidaires

L'association Kynarou et le collège Saint-Exupéry (Toulouse) ont formé un Tandem solidaire. Ensemble ils ont construit un projet intitulé "l'eau et le partage de l'eau dans le monde".

Kynarou dont la vocation est la mise en place d'accès durables à l'eau potable, à l'assainissement et à la gestion des déchets dans les villages défavorisés du sud de l'Inde, a travaillé avec quatre classes de 5e. L'objectif du projet était d'apporter un regard nouveau sur l'eau, en contexte international.

PARTIE 1	PARTIE 2	PARTIE 3	PARTIE 4	PARTIE 5
L'eau au quotidien	**D'où vient l'eau potable ?**	**Répartition de l'eau dans le monde.**	**Focus sur l'Inde et les actions de Kynarou.**	**Comment économiser ici et aider là bas ?**
Se rendre compte qu'on utilise de l'eau tout le temps et des quantités utilisées.	Faire prendre conscience aux élèves de l'origine et des contraintes des ressources en eau potable dans le monde.	Comprendre la répartition et le manque d'eau dans le monde.	Expliquer les pollutions de l'eau en Inde et l'intervention de l'association Kynarou dans les villages pour améliorer leurs conditions.	Les différents modes de vie et les différences de comportements vis à vis de la consommation d'eau, économiser de l'eau ici et aider là bas.

Exemples de thématiques pouvant être abordées dans le cadre des Tandems solidaires

- interculturalité et discriminations
- égalité filles/garçons
- migrations
- commerce équitable
- accès à l'eau
- agriculture durable
- promotion de la paix et des droits humains
- accès à l'éducation
- accès aux soins, santé
- citoyenneté mondiale à travers le sport